



## COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

### Neuvième réunion du Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans le domaine de pêche thonière (GTCCPT)

Maldives, 29 Septembre 2019

### ACTIONS INTERSESSIONNELLES EFFECTUÉES PAR LES PAYS MEMBRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU THON DANS LA REGION DUS SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les pays membres sont invités à présenter et à débattre des actions menées en faveur du développement durable du thon dans la région du sud-ouest de l'océan Indien pendant la période intersessions. Les actions comprennent la mise à jour de la législation et du cadre institutionnel, les opérations de pêche au thon (développement de la flotte, infrastructures, transformation, commerce et chaîne de valeur), les activités liées au suivi, contrôle et surveillance (SCS), les activités communes entreprises par les États membres, les meilleures pratiques, etc.

Afin de recueillir des informations préparatoires et de faciliter les discussions sur ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat de la CPSOOI/SWIOFC a envoyé aux pays membres un modèle (voir annexe 1) à remplir et à renvoyer avant la réunion. À ce jour, seuls trois membres (la France, le Mozambique et les Seychelles) ont présenté leur rapport sur les activités entreprises aux niveaux national et régional. Les pays membres qui n'ont pas encore renvoyé leur questionnaire sont toujours invités à soumettre leurs informations.

La France a annoncé que le nouveau navire de patrouille «*Osiris II*» remplacera «*Osiris I*» et sera opérationnel d'ici octobre 2019. En ce qui concerne les activités de SCS, le rapport indique également le nombre de jours de patrouille effectués par les navires patrouilleurs, les déclarations de transit délivrées par les autorités françaises et la mise en œuvre du programme d'observateurs scientifiques, qui comprenait des observateurs humains et électroniques. Le rapport énumère également les résolutions de la CTOI incorporées dans la législation nationale.

Le Mozambique a annoncé l'adoption du règlement sur l'octroi de droits de pêche et de licences, qui intégrait des dispositions des directives TCM, la révision par le Parlement de la loi maritime, prévoyant notamment la création d'un groupe de travail mixte sur la surveillance maritime, qui comporte des membres des pêcheries, douanes, police, marine nationale et autres départements. En ce qui concerne les activités SCS, deux responsables SCS du Mozambique ont été formés et le pays a participé à des patrouilles régionales.

En ce qui concerne les mises à jour de la législation et du cadre institutionnel, les Seychelles ont signalé que la SFA avait entamé un processus de révision et de modernisation de sa loi sur l'établissement, à savoir la loi de 1984 sur l'Autorité de Pêche des Seychelles (établissement). Journal officiel le mois suivant. La prochaine étape consiste à présenter le projet de loi et à en débattre à l'Assemblée nationale.

La révision de la Loi sur les pêches et de son règlement est en cours en deux phases et dans le cadre de deux projets différents. La phase 1 se concentre sur la pêche industrielle et implique la transposition des résolutions de la Commission des thons de l'océan Indien dans la législation de la pêche des Seychelles. La consultante a commencé ses travaux en novembre 2018 et devrait achever le projet en décembre 2019. La phase 2 se concentrera sur la pêche artisanale. Le projet a été annoncé, mais un consultant n'a pas encore été choisi.

En ce qui concerne la capacité du SCS, les Seychelles ont signalé les actions suivantes:

- Nouveau FMC opérationnel.
- Recrutement de personnel supplémentaire pour renforcer les capacités
- Déploiement du système de déclaration électronique.
- Système de surveillance mis à niveau
- Signature d'un accord avec l'Université Nelson Mandela pour la formation des inspecteurs des pêches.
- Examen du PAN-INN
- Nouvel arrangement institutionnel pour permettre la réorganisation de la division MCS + augmentation de la capacité de la division MCS

ANNEXE 1

**Rapport de pays intersessions sur les actions menées en matière de développement durable du thon dans la région du sud-ouest de l’océan Indien**

<b>Nom du pays :</b>	<b>Période:</b> <u>Septembre 2018 à ce jour</u>
<b>I. Le point sur la législation et le cadre institutionnel</b>	
<b>II. Activités de SCS</b>	
<b>III. Flotte, infrastructures, chaîne de valeur</b>	
<b>IV. Autres</b>	